



CITOYENNETÉ & FRATERNITÉ journée nationale

La Journée nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité n'est que le premier jalon d'une démarche qui va s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi il est important que chaque maire manifeste à cette occasion, en signant la charte ci-dessous, sa volonté de consolider dans sa commune les liens sociaux et les solidarités de proximité.

CHARTRE MUNICIPALE DE LA CITOYENNETE ET DE LA FRATERNITE

Dans une période de graves incertitudes, afin de se mobiliser davantage contre la progression du repli sur soi, du mal-être et de l'exclusion,

Mme/M. Jacques DALEX

Maire de FAVERGES-SEYTHENE

s'engage dans une démarche inédite de consolidation du « vivre-ensemble », à travers trois objectifs :

Valoriser davantage la convivialité, l'écoute et l'entraide entre habitants...

Pour consolider les liens sociaux et les repères collectifs, de plus en plus nécessaires compte-tenu de l'accroissement de la vulnérabilité économique, relationnelle et environnementale, la commune accentuera ses efforts de promotion de la convivialité, de l'écoute et de l'entraide entre habitants, avec tous les moyens dont elle dispose. Elle s'efforcera notamment de multiplier les démarches culturelles, sportives et festives permettant à chacun de mieux connaître son voisin, son quartier, sa ville, et d'accepter l'autre dans sa différence.

Renforcer davantage les rapports entre générations...

Pour réduire les risques de fracture entre les générations, la commune s'attachera à renforcer le rôle des plus âgés auprès des plus jeunes et celui des plus jeunes auprès des plus âgés. Elle favorisera la multiplication de temps de rencontres intergénérationnels dans les écoles notamment, avec le souci d'aboutir à un partage de savoirs, autour par exemple de la mémoire des métiers ou des quartiers. Elle pourrait s'impliquer par ailleurs dans l'organisation d'un réseau de référents bénévoles aptes à assurer une présence auprès de tous les publics isolés, en complément de l'action des services publics.

Encourager davantage l'engagement citoyen...

Pour inciter un plus grand nombre d'habitants à s'engager spontanément dans des actions collectives, la commune mettra davantage en relief dans ses démarches de communication les dynamiques de participation citoyenne les plus significatives et les plus inspirantes. Elle organisera par ailleurs un service de promotion et d'accompagnement du bénévolat pour renforcer convergence entre l'offre et la demande de bénévoles. En lien avec les autres services de la ville et avec les associations locales, celui-ci pourrait assurer une plus grande promotion du bénévolat, en informant les habitants sur la diversité des activités bénévoles et l'intérêt d'y participer, pour les autres comme pour soi-même.

Et pour inscrire ces initiatives dans une démarche pérenne, le Maire pourrait s'engager à élaborer un projet global pour la ville, visant à irriguer l'ensemble des politiques locales d'un objectif commun : le développement de la citoyenneté et de la fraternité.

Cette charte constitue donc un engagement de l'équipe municipale en direction des acteurs locaux, institutionnels ou associatifs, qui partagent ces valeurs et objectifs.

Fait à Faverges-Seythene

Le 28/09/2022